



Votre avis nous intéresse !

Prévention du risque routier professionnel, comment agir ?

Dans le cadre du partage des bonnes pratiques de prévention menées au sein des **entreprises de transport et logistique** en 2024, un groupe de travail est conduit par l'AFT et les partenaires de la branche pour réaliser un **inventaire des outils à disposition des entreprises pour prévenir les accidents liés au risque routier en mission**.

Ce sondage a pour objectifs de :

1. Identifier les actions de prévention visées par les entreprises,
2. Comprendre les freins à la mise en œuvre de ces actions,
3. Repérer les besoins en termes d'outils, d'accompagnement, de financement, etc.

Ce travail de collecte permettra ainsi de créer un portail web et un centre de ressources pour les entreprises du secteur T&L.

Pour toutes informations, contacter la responsable prévention de l'AFT : emilie.boulin@aft-dev.com 06 10 15 02 41

* Obligatoire

A propos de vous

1. Quelle est votre fonction dans l'entreprise ? *

- Dirigeant de TPE
- Dirigeant de PME
- RH- Administratif
- Préventeur / QHSE
- Tuteur / Formateur
- Autre

2. Votre entreprise est-elle concernée par l'une de ces actions : *

- Signature de la charte des 7 engagements
- Ciblage Carsat prévention risques routiers
- Plan d'accompagnement avec assureur
- Autodiag sur risqueroutierpros.fr
- Pas d'action particulière
- Autre

3. Quel est votre code NAF ? *

- 4941A - Transports routiers de fret interurbains
- 4941B - Transports routiers de fret de proximité
- 4941C - Location de camions avec chauffeurs
- 4942Z - Services de déménagement
- 5320Z - Autres activités de poste et de courrier
- 7712Z - Location et location-bail de camions

4. Quelle est la taille de votre entreprise ? *

- < 10 salariés
- Entre 10 et 49 salariés
- Entre 50 et 119 salariés
- Entre 120 et 249 salariés
- > 250 salariés

5. Merci d'indiquer vos coordonnées mail et téléphonique ? *

Axe 1 : Structurer la démarche de prévention du risques routier

L'évaluation des risques professionnels constitue le point de départ de la démarche de prévention qui incombe à tout employeur dans le cadre de son obligation générale de sécurité. Les résultats de cette évaluation doivent être transcrits dans le document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP) et permettre à l'employeur d'élaborer un plan d'actions définissant les mesures de prévention appropriées. Pour s'inscrire dans la durée et entraîner un véritable changement dans les pratiques et la culture d'entreprise, des compétences et une méthodologie sont requises.

6. Axe 1. STRUCTURATION DE LA DEMARCHE DE PREVENTION

Quelles actions sont prioritaires pour vous ?

Merci de classer par ordre de préférence les propositions ci dessous *

Evaluer le risque routier et mise à jour du DUERP
Analyser les accidents de la circulation en interne avec une méthodologie "arbre des causes"
Désigner un salarié compétent en santé et sécurité au travail
Afficher l'engagement de la direction

7. Axe 1. Quelles sont les actions de STRUCTURATION DE LA DEMARCHE DE PREVENTION que vous souhaitez mettre en œuvre et pour lesquelles vous recherchez des ressources ? *

	Recherche d'informations réglementaires	Recherche d'aides financières	Recherche de modèles de document	Recherche de conseils expert ou accompagnement	Recherche de solutions techniques	Non concerné
1 Evaluer le risque routier	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
2 Analyser les accidents de la circulation	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
3 Désigner un salarié compétent en santé et sécurité au travail	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
4 Afficher l'engagement de la direction	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

8. Axe 1. STRUCTURATION DE LA DEMARCHE DE PREVENTION :

Merci de préciser de quels types d'outils ou d'informations vous avez besoin ?

AXE 2 Gestion des déplacements : Organiser les trajets, missions des conducteurs TRM

La gestion et la programmation globale des déplacements par l'entreprise (dans le temps, la durée...) sont un des points clefs de la réduction du risque routier. Tout déplacement se prépare depuis l'entreprise, et non au dernier moment, sur la route... Il est nécessaire d'organiser au sein même de l'entreprise la prise des rendez-vous, la planification des tournées, le choix des itinéraires, l'appréciation des distances parcourues, le respect des temps de pause, la gestion des urgences et des retards...

9. Axe 2. GESTION DES DEPLACEMENTS

Quelles actions sont prioritaires pour vous ?

Merci de classer par ordre de préférence les propositions ci dessous *

Préparation des déplacements en amont par le salarié et son exploitant avec ordre de mission
Adaptation du temps de travail réel dans l'organisation des tournées
Définir des procédures en cas d'aléas
Disposer d'un GPS poids lourds
Améliorer les protocoles de sécurité dans les entreprises et les conditions d'accueil

10. Axe 2. GESTION DES DEPLACEMENTS, de quelles ressources avez-vous besoin ? *

	Recherche d'informations réglementaires	Recherche d'aides financières	Recherche de modèles de document	Recherche de conseil expert ou accompagnement	Recherche des solutions techniques	Non concerné
1 Préparation des déplacements	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
2 Adaptation temps de déplacements	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
3 Désigner un salarié compétent en santé et sécurité au travail	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
4. Définir des procédures en cas d'aléas	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
5. Améliorer les protocoles de sécurité et les conditions d'accueil	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

11. Axe 2. GESTION DES DEPLACEMENTS :

Merci de préciser de quels types d'outils ou d'informations vous avez besoin ?

AXE 3 Gestion des véhicules : Choisir et entretenir les véhicules

Le véhicule à usage professionnel doit être adapté au déplacement et à la mission à réaliser.

Les entreprises qui ont une flotte de véhicules doivent mettre en place une organisation qui assure un bon état de maintenance des véhicules.

Les utilisateurs des véhicules doivent être encouragés à signaler tout dysfonctionnement selon un circuit établi (fiches d'observations, demandes d'interventions...). Les règles d'entretien doivent être définies par l'entreprise et la périodicité des contrôles adaptée aux conditions d'utilisation des véhicules.

12. **AXE 3. GESTION DES VEHICULES.**

Quelles actions sont prioritaires pour vous ?

Merci de classer par ordre de préférence les propositions ci dessous *

Prévoir des équipements de sécurité (équipement accidents, neige et options tracteur sécurité)
Réduire la vitesse (informer et sensibiliser les salariés, note de service, simulateur etc)
Maintenance préventive des véhicules
Procédure de signalement avec une remontée des salariés sur les réparations nécessaires (carnet de suivi, application photo)
Dispositif de contrôle de surcharge
Choix des véhicules adaptés à la mission (taille , équipement, motorisation)
Aménagement du véhicule (matériel calage, arrimage)
S'assurer que les vérifications avant départ (VAD) sont réalisées correctement

13. **Axe 3.** Quelles sont les actions de **GESTION DES VEHICULES** que vous souhaitez mettre en œuvre ? Et pour lesquelles vous recherchez des ressources ? *

	Recherche d'informations réglementaires	Recherche d'aides financières	Recherche de modèles de document	Recherche de conseils expert ou d'accompagnement	Recherche des solutions techniques	Non concerné
1. Equipement de sécurité	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
2. Réduction de la vitesse	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
3. Entretien et maintenance des véhicules	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
4. Dispositif de contrôle de surcharge	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
5. Choix des véhicules adaptés à la mission	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
6. Aménagement du véhicule (arrimage vul)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
7. VAD bien réalisées	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

14. **Axe 3. GESTION DES VEHICULES :**

Merci de préciser de quels types d'outils ou d'informations vous avez besoin ?

AXE 4 MANAGEMENT DES COMMUNICATIONS ET SYSTEME EMBARQUE

Le téléphone mobile est devenu tellement familier que l'entreprise se doit d'en organiser l'utilisation dans le cadre professionnel, notamment sur la route.

Il est nécessaire d'instaurer un protocole de communication qui permette aux salariés en mission de rester en liaison avec leur entreprise et leurs clients, sans mettre en danger leur sécurité sur la route. Ce protocole doit répondre aux besoins de l'entreprise tout en accordant la priorité à la sécurité du salarié. C'est un document connu du salarié, qui précise dans quelles conditions ce dernier devra utiliser son téléphone portable lorsqu'il est en mission.

15. **Axe 4. COMMUNICATION ET SYSTEME EMBARQUE**

Quelles actions sont prioritaires pour vous ?

Merci de classer par ordre de préférence les propositions ci dessous *

Supprimer l'usage des écrans (sensibilisation des salariés, règlement intérieur, etc) au volant
Communication des missions lors de la gestion des imprévus (protocole de communication,...)
Usage du GPS adapté au PL et programmation avant le départ
Interdire l'utilisation du téléphone au volant, quel que soit le dispositif utilisé
Fixer des plages d'appels sur les temps de pause de conduite.

16. **Axe 4.** Quelles sont les actions de **MANAGEMENT DES COMMUNICATIONS** que vous souhaitez mettre en œuvre ? Et pour lesquelles vous recherchez des ressources ? *

	Recherche d'informations réglementaires	Recherche d'aides financières	Recherche de modèles de document	Recherche de conseils expert ou d'accompagnement	recherche de solutions techniques	Non concerné
1. Supprimer l'usage des écrans (sensibilisation des salariés, règlement intérieur, etc)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
2. Communication des missions lors de gestions des imprévues (protocole de communication, ...)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
3. L'usage du GPS adapté au PL et programmation avant le départ	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
4. Interdire l'utilisation du téléphone au volant, quel que soit le dispositif utilisé	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
5. Fixer des plages d'appels sur les temps de pause de conduite.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

17. **Axe 4. MANAGEMENT DES COMMUNICATIONS ET SYSTEME EMBARQUE :**

Merci de préciser de quels types d'outils ou informations vous avez besoin ?

Axe 5 : MANAGEMENT DES COMPETENCES

Sensibiliser, impliquer et former les salariés

Les véhicules utilisés pour l'exercice d'une activité professionnelle ont des caractéristiques très variables et nécessitent l'acquisition ou la maîtrise de compétences spécifiques. La conduite de certains véhicules implique en effet parfois des compétences particulières (véhicules utilitaires transportant des charges lourdes,...)

De plus, conduire dans des conditions pouvant être difficiles (pluie, verglas, mauvaise visibilité...) demande aussi des compétences précises qui peuvent s'acquérir notamment après le suivi de formations.

Merci de spécifier si vous avez engagé les actions suivantes

18. Axe 5. MANAGEMENT DES COMPETENCES,

Quelles actions sont prioritaires pour vous ?

Merci de classer par ordre de préférence les propositions ci dessous *

Accueil des nouveaux embauchés structuré avec des tuteurs formateurs et procédure d'intégration

Formation conduite et perfectionnement, suivie par les formateurs des salariés accidentés (entretien individuel, stage...)

Communication interne avec affichage des indicateurs sur la sécurité routière

Contrôle validité des permis de conduire avec procédure écrite

Aptitude médicale (visite médicale et adaptation technique si restriction d'aptitude)

Sensibiliser les salariés aux risques routiers professionnels et aux conduites addictives et hygiène de vie

19. **Axe 5.** Quelles sont les actions de **MANAGEMENT DES COMPETENCES** que vous souhaitez mettre en œuvre ? Et pour lesquelles vous recherchez des ressources ? *

	Recherche d'informations réglementaires	Recherche d'aides financières	Recherche de modèles de document	Recherche de conseils expert ou d'accompagnement	Recherche des solutions techniques	Non concerné
1. Accueil structuré des nouveaux embauchés avec des tuteurs formateurs et procédure d'intégration	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
2. Formation conduite et perfectionnement, suivi par les formateurs des salariés accidentés (entretien individuel, stage...)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
3. Communication interne avec affichage des indicateurs sur la sécurité routière	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
4. Contrôle validité des permis de conduire avec procédure écrite	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
5. Aptitude médicale (visite médicale et adaptation technique si restriction d'aptitude)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
6. Sensibiliser les salariés au risque routier professionnel et aux conduites addictives et hygiène de vie	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

20. **Axe 5. MANAGEMENT DES COMPETENCES :**
 Merci de préciser de quels types d'outils ou informations vous avez besoin ? *

Dernières questions

21. Voyez-vous des mesures de prévention à ajouter à la liste ci dessus ?
Ou tout autre sujet sur lequel vous recherchez des informations autour du risque routier professionnel

22. Votre entreprise accepterait-elle de partager sur ses bonnes pratiques de prévention au travers de témoignages, échanges entre pairs, ... ? *

- Oui
- Non
- Peut être

Ce contenu n'a pas été créé ni n'est approuvé par Microsoft. Les données que vous soumettez sont envoyées au propriétaire du formulaire.

 Microsoft Forms